

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Processus de formation et de recherche** **2023-2024**

Code T.TS.SO354.F1.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 6	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand
----------------------------	---	--

3 **Prérequis**

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Objectifs généraux d'apprentissage

1. Questionner et exemplifier les différentes postures (posture d'étudiant.e.s, posture d'observateurs.trices, posture d'apprenant.e.s en FP, posture professionnelle en construction, ...).
2. Exprimer le lien entre les valeurs du travail social et celles vécues à travers le groupe RPF : accueil, hospitalité, accompagnement, ...
3. Utiliser l'expression écrite comme outil réflexif et professionnel.
4. Expliciter ses apprentissages en lien avec ses représentations et connaissances du travail social (champs professionnels, populations, problématiques, questions qui font débat, ...).
5. Faire des liens entre les contenus des différents modules traversés pendant le semestre.
6. Rendre compte du travail effectué autour du portfolio.
7. Effectuer un entretien en faisant état de ses expériences, ressources et apprentissages en lien avec le travail social.
8. Comprendre le cadre de la formation et ses enjeux.
9. Utiliser une méthodologie de construction d'objectifs d'apprentissage en formation pratique.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

- Accompagner l'étudiant.e dans son projet de formation sur l'ensemble de son parcours
- Initier et travailler le portfolio défini comme un outil d'accompagnement à visée formative
- Travailler les thématiques des postures d'étudiant.e, d'apprenant.e et professionnel.le en construction
- Questionner son rapport au savoir et sa posture d'adulte en formation
- Expérimenter les ateliers d'écriture sur le récit professionnel
- Préparer la première formation pratique

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Regroupements RPF
- Discussions et débats
- Lectures d'articles et de livres
- Présentations de groupes
- Entretiens individuels
- Ateliers d'expression écrite

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Evaluation orale et écrite

Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E. Les examens oraux sont évalués par la-le RPF et un intervenant-e en expression orale et corporelle du F10.

L'évaluation du module mobilisera **une réflexion thématique individuelle** en lien avec le travail social choisie par l'étudiant-e. Celle-ci doit être **un approfondissement d'un sujet** abordé lors d'un des modules fondamentaux travaillé.

Elle ou il présentera dans cet espace d'évaluation sommative la dite réflexion étayée à travers **une prise de parole engagée** devant le groupe, sa-son RPF et l'intervenant.e d'expression orale et corporelle du F10.

La validation du module F1 est basée sur les trois actes suivants :

- Une présentation orale soutenue de notes écrites.
- Une présence active tout au long du module.
- Le suivi des démarches préalables à la FP1.

Les procédures en lien avec les inscriptions à la formation pratique n°1 doivent être respectées. Le non-respect d'éléments inscrits à la procédure peut donner lieu à un entretien de régulation pour écouter l'argumentation de l'étudiant.e sur ce qui a généré les manquements en présence du/de la RPF, du responsable du module F1, et du responsable de la commission de formation pratique. Suite à cet entretien il sera défini si un travail complémentaire est demandé, éventuellement pour les fautes graves la non-validation du F1.

Répétition : L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle doit « se présenter à l'évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique » ;

Une absence non justifiée à cette deuxième session aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

8 Remarques

La présence aux cours est obligatoire, sauf cas particulier laissé à l'appréciation du/de la RPF, car c'est principalement en vivant l'expérience de l'appartenance à son groupe RPF que l'étudiant-e va pouvoir questionner sa place dans le groupe, les sujets abordés et profiter des points de vue des un-es et des autres pour élargir ses représentations et connaissances du travail social.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant-e devra effectuer un travail complémentaire en lien avec les contenus qu'il-elle n'a pas abordés, travail soumis à la validation du RPF. En cas de non-validation du travail complémentaire et/ou d'absences trop fréquentes, la validation du module peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant-e, le ou la RPF et les responsables du module.

La liste des RPF 2023 est communiquée en début d'année académique aux étudiants.

9 Bibliographie

Régulièrement et progressivement, au cours de l'année, des ressources bibliographiques sont transmises aux étudiant-e-s par la-le RPF sur les thématiques abordées : la posture, les champs professionnels, l'observation, le récit professionnel, le portfolio, ... Par ailleurs, chaque groupe RPF fait l'acquisition d'un ouvrage des éditions ies pour en faire une lecture transversale au parcours de formation.

10 Enseignant-e-s

Calato Nadia
Cambi Enrico
Földhazi Ágnes
Gafner Agnès
Hasdeu Iulia
Jimenez Jean-Daniel
Lavanchy Nicole
Michaud Stéphane
Nerfin Tania
Peccoud Nicole
Voisard Vincent
Wohlhauser Valérie

Responsable de module *

Jean-Daniel Jimenez et Stéphane Michaud

Descriptif validé le *

18 septembre 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière